les *fontanelles* sont constituées par la peau et une membrane mince dans laquelle devront se développer plus tard le péricrâne, le périoste et les os; immédiatement au-dessous se trouvent les méninges et le cerveau, dont les soulèvements, à chaque battement du cœur, sont très-manifestes. Indépendamment de ces mouvements qui coïncident avec le pouls, on voit les *fontanelles* transmettre un mouvement qui coïncide avec chaque inspiration et qui est dû aux oscillations du liquide céphalo-rachidien. Les rapports intimes qui unissent les *fontanelles* avec le cerveau justifient les soins avec lesquels on épargne aux enfants toute cause de pression en ce point; car, si la souplesse des parois du crâne peut être impunément mise à l'épreuve au moment de la naissance, il n'en est plus de même chez un enfant plus âgé; une pression continue sur les *fontanelles* amènerait certainement la mort. Les *fontanelles* sont comblées vers l'âge de cinq ans; mais l'os ne les remplace pas immédiatement; le tissu cartilagineux qui le précède ne disparaît absolument que vers la seizième ou la dix-huitième année.

FONTANELLE (DUBOIS-), littérateur et poëte français. V. DUBOIS-FONTANELLE.

FONTANELLI (Alphonse), diplomate italien, né à Reggio (Lombardie) en 1557, mort en 1621. Il fut chambellan d'Alphonse d'Este, puis remplit le poste d'ambassadeur à Rome et en Espagne. Il venait de recevoir le titre de marquis, lorsqu'il abandonna le monde en 1619 pour entrer dans les ordres. On a de lui quelques écrits : *Discours, poésies et lettres.* — Alphonse-Vincent, marquis de FONTANELLI, parent du précédent, né à Reggio en 1706, mort à Modène en 1777, visita les principaux Etats de l'Europe, entra en relation avec les littérateurs et les savants les plus distingués, se rendit à Modène, reçut du duc de cette ville le titre de conseiller intime et fut chargé par lui de diverses missions importantes. Nommé colonel du régiment de la Mirandole en 1740, gouverneur du duché de Massa-Carrara en 1741, membre de la junte de gouvernement, lorsque le duc de Modène dut quitter ses Etats, Fontanelli se montra à la hauteur de toutes ses fonctions par son habileté et ses talents. La ville de Modène lui doit de nombreux embellissements et la construction de son magnifique arsenal. Le marquis de Fontanelli a composé des poésies insérées dans les recueils du temps et laissé divers ouvrages manuscrits. — Alphonse-François FONTANELLI, né à Bologne en 1720, mort en 1782, parent du précédent, a écrit une histoire de la famille Fontanelli (Reggio, 1773, in-4°).

FONTANES (Louis DE), littérateur et homme d'Etat, né à Niort en 1757, mort en 1821. Son père était protestant et sa mère catholique; il fut élevé dans ce dernier culte. Peu fortunée, sa famille lui fit cependant donner chez les oratoriens de Niort une forte éducation. Il vint fort pauvre à Paris. Comme il est rare que le succès récompense les jeunes espérances et les audaces de la vingtième année, Fontanes reçut de la misère quelques leçons d'expérience qui, en le rendant circonspect, ne diminuèrent pas son enthousiasme pour la poésie. La *Forêt de Navarre* parut en 1778 et fit une certaine sensation. MM. de Marnésia, de Boisjolin, Joubert et de Lanjeac encouragèrent le jeune débutant et lui montrèrent complaisamment l'horizon tout illuminé de la gloire qu'il rêvait de conquérir. Le *Jour des Morts à la campagne* et le *Verger*, poëmes qui ne sont pas sans mérite, soutinrent sa réputation naissante. Fontanes fut, dès cette époque, un des colloborateurs assidus de l'*Almanach des Muses*.

Un séjour qu'il fit en Angleterre lui donna l'idée de traduire l'*Essai sur l'homme*, de Pope. C'est un travail correct, ingénieux; aussi La Harpe, Marmontel et les amis de l'auteur n'hésitèrent pas à mettre celui-ci à côté de Delille comme poëte et à lui assigner dans la prose un des rangs des plus distingués à cause de la préface de l'ouvrage. L'*Épître sur l'édit en faveur des non-catholiques* fut couronnée par l'Académie française. Un poëme daté des premiers jours de la Révolution : *Poëme séculaire sur la fédération de* 1790, prouve que l'âme de Fontanes était alors capable d'enthousiasme patriotique. Ce fut aussi vers cette époque qu'il attacha son nom à un journal, le *Modérateur*. Le titre de cette feuille était une déclaration de principes, et il n'était pas disposé à le démentir, quand un mariage très-avantageux l'attira à Lyon et lui constitua une vie indépendante. Il se trouvait dans cette ville pendant qu'on l'assiégeait et il y resta, au milieu des bombes et des obus qui pleuvaient de tous côtés, avec sa femme enceinte de huit mois. Après la reddition de la ville, ému d'une courageuse pitié, Fontanes prit la plume et adressa une pétition énergique apportée à la barre de la Convention par trois Lyonnais. Collot-d'Herbois trembla un instant, et Fouché fit proscrire l'audacieux modérateur, qui réussit à se cacher et ne reparut plus qu'après le 9 thermidor. Rentré à Paris, il fut nommé membre de l'Institut (classe de la langue et de la littérature française), et fonda bientôt après le *Mercure* avec La Harpe, Esménard et de Bonald. Cette publication obtint un succès qui ne fut balancé que par le *Journal des Débats*. Napoléon avait déjà remarqué Fontanes, et le talent de l'écrivain lui plaisait beaucoup. Il pensa donc à se l'attacher. Successivement créé chevalier de la Légion d'honneur, lors de l'institution de l'ordre, puis commandeur, Fontanes fut enfin appelé à la présidence annuelle du Corps législatif. En cette qualité, il harangua souvent l'empereur et ne recula jamais devant l'éloge hyperbolique; il félicitait, par exemple, Napoléon, ce grand tueur d'hommes, des scrupules qu'il avait à verser le sang. Plus tard, ses amis prétendirent qu'il y avait sous cette phrase, comme sous bien d'autres de ses discours officiels, toutes sortes de finesses ironiques, et Chateaubriand dit de lui : « Il maintint la dignité de la parole sous un maître qui commandait un silence servile. » Reprochons-lui tout au moins ces compliments à double entente où l'on peut voir à volonté des adulations ou des sarcasmes. Vers 1808, il fut fait grand maître de l'Université, et, le 5 février 1812, il entra au Sénat. L'administration de Fontanes dans l'Université ne fut pas très-heureuse. Sous prétexte de réformer les mœurs des maisons d'éducation, il appela une foule d'abbés plus ou moins illustres à la *commission des livres classiques*, ce qui ne l'empêcha pas de s'aliéner le clergé, qui ne le trouvait pas encore assez religieux.

Fontanes était appelé à tous les conseils; dans toutes les affaires, sa voix avait une très-grande autorité; Napoléon aimait et recherchait sa conversation. Cependant il se rallia au vote de déchéance de l'empereur (1814). Fontanes menait une vie luxueuse; il aimait à avoir une maison splendidement tenue, un nombreux domestique, à donner de grandes réceptions, des dîners fins, et il ne voulait rien retrancher de ses habitudes pour si peu de chose qu'un changement de dynastie. Resté investi, par ordre du gouvernement provisoire, des fonctions de grand maître de l'Université, il harangua officiellement le comte d'Artois, lors de l'entrée des alliés à Paris : on fut stupéfait de l'entendre acclamer les Bourbons à peu près dans les mêmes termes qu'auparavant Napoléon. Louis XVIII le nomma membre de la commission de la Charte, puis pair de France, mais supprima les fonctions de grand maître, que son entourage voulait enlever à Fontanes, et lui donna par compensation le grand cordon de la Légion d'honneur. C'était une disgrâce cachée; aussi, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe et fit appel à ceux qu'avait blessés la Restauration, n'oublia-t-il pas Fontanes. Celui-ci lui répondit en quittant Paris et resta durant les Cent-Jours à l'écart des affaires. C'était montrer un flair remarquable; il fut récompensé de cette attitude par la nomination de ministre d'Etat et de membre du conseil privé que lui conféra Louis XVIII. Toutefois, quand survint le fameux procès de Ney, Fontanes protesta contre le vote fatal et ne put malheureusement sauver le héros de la Moskowa.

Cette carrière remplie d'honneurs et de dignités se termina brusquement le 17 mars 1821. Fontanes sortait de table, après un copieux déjeuner, lorsqu'il apprit tout à coup la mort, en duel, de M. de Saint-Marcellin, jeune homme qu'il aimait d'une affection toute paternelle. Cette brusque nouvelle le foudroya; sa santé s'affaiblit et il expira quelque temps après d'une attaque d'apoplexie. Son corps fut porté au cimetière de l'Est, et M. Roger prononça sur sa tombe un discours au nom de l'Académie française. M. Villemain lui succéda au fauteuil académique.

Fontanes a laissé le renom d'un écrivain délicat et d'un courtisan habile; mais l'homme en place, parvenu au faîte des honneurs, a fait tort à l'écrivain et au poëte, qu'on ne lit plus guère. Comme grand maître de l'Université, son rôle fut assez médiocre, car il se laissa dominer par le clergé; aussi la mesure qui prescrivit de donner son nom à l'un des lycées de Paris en 1871, mesure qui semblait l'offrir comme un exemple à la jeunesse, souleva-t-elle, et avec raison, de vives réclamations.

Voici la liste des ouvrages de M. de Fontanes : *Traduction en vers de l'*Essai sur l'homme, de Pope; le *Verger*, poëme; *Poëme sur l'édit en faveur des non-catholiques; Poëme séculaire* ou *Chant pour la fédération du 14 juillet* 1790; la *Journée des Morts*, poëme; *Eloge de Washington; Extraits critiques du* Génie du christianisme, de M. de Chateaubriand; les *Tombeaux de Saint-Denis* ou le *Retour de l'exilé; Collection complète des discours de M. de Fontanes; Essai sur l'astronomie; Fragment historique de la vie de Louis XI.*

FONTANÉSIE s. f. (fon-ta-né-zî—de *Desfontaines*, bot. fr.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des oléinées, tribu des fraxinées, dont l'espèce type croît en Syrie.

— **Encycl.** La *fontanésie* est un joli arbrisseau, haut de 4 à 5 mètres, à rameaux tétragones, portant des feuilles opposées, ovales, oblongues et persistantes; ses fleurs, petites, en grappes, d'abord blanches, puis rougeâtres, paraissent en mai. Cet arbrisseau, originaire de Syrie, croît en pleine terre jusque sous le climat de Paris; mais, dans le Nord, il perd souvent ses feuilles par les hivers rigoureux. Peu difficile pour le sol et l'exposition, il préfère néanmoins les terrains meubles et exposés au midi. On multiplie la *fontanésie* de graines, et plus souvent de marcottes. On la place dans les massifs ou contre les murs et on en fait aussi des palissades dans les jardins. Dans les pays chauds, on emploie ce végétal pour teindre en jaune; on ne l'a pas encore, en France, fait servir à cet usage.

FONTANEY (Jean DE), missionnaire et savant français. Il vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle et dans la première du XVIIIe. Membre de la compagnie de Jésus, ses travaux en mathématiques et en astronomie lui avaient valu le titre de membre correspondant de l'Académie des sciences, lorsqu'il fut appelé, en 1684, conjointement avec les PP. Gerbillon, Tachard, Lecomte, Bouvet, Visdelou, à faire partie d'une mission envoyée en Chine dans le double but d'y propager le christianisme et de faire connaître par des travaux et par des recherches les contrées orientales de l'Asie. Le P. Fontaney se signala par un zèle infatigable. Il adressa à son ami, le célèbre Cassini, de nombreuses observations astronomiques et météorologiques, observa à Siam une éclipse totale de lune (1685), essaya vainement de gagner Macao, se rendit à Pékin en 1687, passa de là à Nankin (1688), où, pendant plus de deux ans, il se livra à ses travaux apostoliques, puis alla à Canton, afin d'obtenir justice contre les Portugais, qui lui suscitaient toutes sortes d'entraves et interceptaient même ses communications avec l'Europe. Ses réclamations n'ayant point été écoutées, il partit pour Pékin dans l'intention de s'adresser à l'empereur, Ching-Tsou. Ce souverain, grâce à des remèdes apportés d'Europe par le P. Fontaney, avait été guéri d'une grave maladie; aussi logea-t-il dans son propre palais le missionnaire et ses compagnons. En 1699, le P. Fontaney quitta Pékin pour revenir en Europe. En 1701, il était de retour en Chine, où il resta deux ans. Appelé de nouveau en Europe pour y rendre compte du résultat de sa mission et pour prendre divers arrangements à ce sujet, il arriva à Londres en 1704, puis reprit pour la troisième fois la route de l'Asie et revint définitivement en France en 1720. Les *Lettres édifiantes* contiennent deux lettres de ce missionnaire, et plusieurs de ses observations scientifiques se trouvent consignées dans le voyage du P. Gerbillon. Ce fut le P. Fontaney qui fit présent à la Bibliothèque du roi des premiers ouvrages chinois apportés en France.

FONTANEY (A.), littérateur et critique français, mort en 1837. Il fut un des collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes*, se fit remarquer notamment par ses vives attaques contre les femmes auteurs, et publia des poésies qui furent remarquées. Fontaney a réuni ses articles en volumes : *Ballades, mélodies et poésies diverses* (Paris, 1829, in-18); *Scènes de la vie castillane et andalouse* (Paris, 1835, in-8°).

FONTANGE s. f. (fon-tan-je — V. l'étym. à la partie encycl.). Modes. Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur leur coiffure : *Une chose qui a plus donné de peine à Sa Majesté que ses dernières conquêtes, c'est la défaite des* FONTANGES; *on fait usage de ses cheveux comme on faisait il y a dix ans.* (Mme de Sév.) ‖ Sorte d'édifice à plusieurs étages, en fil d'archal, qui fut une modification progressive de l'ornement précédent.

Combien n'a-t-on point vu de belles aux doux yeux
. . . .
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur *fontange* altière asservir leurs maris?
BOILEAU.

— **Encycl.** La *fontange* est une mode du XVIIe et du XVIIIe siècle. Les femmes portaient ce nœud sur le devant de leurs coiffures, un peu au-dessus du front. Ce fut la belle duchesse de Fontange, maîtresse de Louis XIV, qui inventa, par hasard, cette coiffure au retour d'une partie de chasse, et lui donna son nom. « Le soir, comme on se retiroit, raconte Bussy-Rabutin, il s'éleva un petit vent qui obligea Mlle de Fontange, à quitter sa capeline; elle fit attacher sa coiffure par un ruban dont les nœuds tomboient sur le front, et cet ornement de tête plut si fort au roi qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain, toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe. » D'autres chroniqueurs disent que, pour ruban, elle prit tout simplement sa jarretière. Les *fontanges* firent fureur; c'était simple, coquet et cela prêtait à la beauté une séduction de plus. Ce fut tout ce qui resta de la belle duchesse, morte à vingt ans et bientôt oubliée.

La mode des *fontanges* se prolongea jusqu'après la mort du grand roi; on les rencontre encore dans le *Vocabulaire des toilettes du* XVIIIe *siècle*, mais elles avaient subi des modifications. On les adaptait, sous Louis XIV, et malgré lui, paraît-il, à un vaste édifice capillaire, soutenu par une carcasse de fil de laiton, qui faisait alors de la coiffure une pyramide ridicule. Une coiffure basse, venue d'Angleterre, succéda à cet engouement. Louis XIV en fut frappé : « J'avoue, s'écria-t-il dans un jour d'humeur, que je suis piqué quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes; pas une personne n'a eu la moindre envie, par complaisance pour moi, de les baisser. On voit arriver une inconnue, une guenille d'Angleterre, avec une petite coiffure basse; tout d'un coup toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre! » Le monarque le plus absolu qui fut jamais trouvait quelque chose de plus fort que lui : la mode.

La *fontange* a inspiré la verve des satiriques et des auteurs comiques; en 1693, on imprima à Amsterdam une comédie, intitulée : la *Fontange* ou les *façonnières*. Elle inspira aussi à Fontenelle un joli quatrain. A Sceaux, où la duchesse du Maine tenait sa cour, dans une de ces nuits passées tout entières à des jeux d'esprit, la duchesse donna à Fontenelle les quatre rimes suivantes, pour en faire des bouts rimés : *fontange, collier, orange, soulier.* Le spirituel vieillard s'acquitta assez lestement de sa tâche, et débita les quatre vers suivants en regardant fixement une des plus jolies femmes de l'assemblée :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux *fontanges*
Jusqu'à votre *collier!*
Mais que vous en cachez depuis vos deux *oranges*
Jusqu'à votre *soulier!*

FONTANGES, bourg et comm. de France (Cantal), cant. de Salers, arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Mauriac, sur l'Aspre; 1,611 hab. Mines de houille et d'alun; blanchiment de toiles et de fils. Commerce de fromages et de bestiaux. Eaux minérales froides et intermittentes, à la Bastide. Aux environs, on voit, sur un rocher escarpé, les ruines de l'ancien château de Fontanges, qui a donné son nom à l'une des plus nobles maisons de l'Auvergne, et qui fut le berceau de la belle duchesse de Fontanges, une des nombreuses maîtresses de Louis XIV. Au hameau de Peyre-del-Cros, dépendance de cette commune, on trouve un grand escarpement renfermant une grotte très-curieuse, tapissée d'efflorescences de sulfate de fer et renfermant deux arbres fossiles. L'église, qui date de la seconde moitié du XVIe siècle, renferme un ancien tableau représentant l'*Assomption*. A 2 kilom. en aval de Fontanges, l'Aspre se réunit à la Maronne, dans un site des plus remarquables, au pied d'un rocher qui porte le château de Palémont, surmonté d'une tour crénelée du XVe siècle.

FONTANGES (Marie-Angélique DE SCORAILLE DE ROUSSILLE, duchesse DE), une des maîtresses célèbres de Louis XIV. Elle succédait à Mlle de Ludre, et à cette série de caprices auxquels succomba le monarque pendant la faveur même de Mme de Montespan. La duchesse de Fontanges tint seule en échec pendant quelques mois la puissante favorite, et réussit à la supplanter réellement.

Née en 1661, d'une ancienne famille d'Auvergne, elle fut toute jeune attachée comme fille d'honneur à la personne de la seconde Madame; c'est chez cette princesse qu'elle fut rencontrée pour la première fois par Louis XIV. « Bon, voici un loup qui ne me mangera point, » dit le roi. La future favorite n'avait, en effet, rien de bien séduisant au premier abord. Elle était belle, mais d'une beauté trop correcte, froide, glaciale; on disait d'elle à la cour qu'elle ressemblait à une statue de marbre. A en croire bien de gens, elle manquait surtout d'esprit. Cependant elle était certaine de sa haute destinée.

Une nuit, peu de temps avant qu'elle fût présentée à la cour, « elle rêva, rapportent les chroniqueurs, qu'elle montait à la cime d'une montagne très-élevée et qu'arrivée sur cette cime, après avoir été comme éblouie par un nuage resplendissant, elle se trouvait tout à coup dans une obscurité si profonde, qu'elle se réveilla de frayeur. Ce rêve lui fit une grande impression; elle le raconta à son confesseur, lequel, se mêlant probablement de divination, lui répondit. « Prenez garde à vous, » ma fille; cette montagne est la cour, où il » vous arrivera un grand éclat. Cet éclat sera » de très-peu de durée si vous abandonnez » Dieu, car alors Dieu vous abandonnera et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. » (Alexandre Dumas, *Siècle de Louis XIV*.)

Cette prédiction devait se réaliser. Quelques historiens ont prétendu qu'à cette date Mme de Montespan usait, près de Louis XIV, du moyen expérimenté plus tard par la Du Barry sur Louis XV : elle lui ménageait des plaisirs d'un instant qui lui ramenaient ensuite son amant plus soumis. C'est ainsi que, dans une partie de chasse, elle lui présenta Mlle de Fontanges. Elle faillit, à ce jeu plein de dangers, perdre la partie. Sous son apparente froideur, Mlle de Fontanges était pleine d'habileté, et elle s'empara tout à fait de l'esprit et du cœur du monarque. Louis XIV l'aima à la folie, au point de ne pas cacher ses transports, même à la Montespan; il fit de sa nouvelle maîtresse une duchesse, et lui donna un appartement tendu de tapisseries qui représentaient ses victoires. Saint-Aignan fit là-dessus les vers suivants :

Le plus grand des héros paraît dans cette histoire.
Mais quoi! je n'y vois pas sa dernière victoire!
De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile
Fut la prise d'un cœur qui, sans doute, en vaut
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois [mille,
Avoit bravé l'amour et méprisé ses lois.

Une fois en faveur, Mlle de Fontanges se montra d'une avidité insatiable; 100,000 écus par mois ne pouvaient suffire à ses dépenses. Fort peu sensible, elle ne témoigna à ses amis

que de l'indifférence et ne répondit que par l'ingratitude aux services qu'on lui avait rendus. Enfin, elle fut tellement enivrée d'être devenue la dispensatrice de toutes les grâces et l'objet de toutes les adulations, qu'on la vit cesser de saluer la reine lorsqu'elle passait devant elle. Une si haute fortune dura peu; la jeune favorite fut brusquement délaissée du monarque, à la suite de couches qui altérèrent sa beauté, et elle se retira à l'abbaye de Port-Royal. Elle avait à peine vingt ans. Mal remise de son accouchement, elle tomba dans une sorte de langueur qui empira et ne laissa bientôt plus d'espoir. Les médecins présagèrent sa mort prochaine. Trois fois par semaine, le maréchal de La Feuillade venait, par ordre, prendre de ses nouvelles; Mlle de Fontanges demanda, comme une grâce dernière, de revoir le roi. Louis XIV n'aimait pas la tristesse autour de lui. « La mort, dit M. E. Pelletan, semblait une injure personnelle à son autorité; il y voyait pour le moins une insinuation. Il hésita avant de se rendre au vœu de la mourante. Mais son confesseur ordonna, espérant que la vue des derniers moments de la belle pécheresse serait pour le pécheur une haute leçon de morale, et le roi, toujours occupé de son salut, obéit.

» Il se fit transporter à Port-Royal et en voyant, pâle, amaigrie, expirante, celle qui, quelques mois avant, illuminait Versailles de sa beauté, il ne put s'empêcher de verser des larmes : — « Ah! maintenant, s'écria Mlle de » Fontanges, je puis mourir, puisque mes der- » niers regards ont vu pleurer mon roi. » Trois jours après, le 28 juin 1681, elle expirait, *blessée au service du roi*, dit cruellement Mme de Sévigné.

Dans les *Mémoires* de Madame, on lit : « Il est certain que la Fontanges est morte empoisonnée; elle a elle-même accusé de sa mort la Montespan. Un laquais que celle-ci avait gagné l'a fait périr avec du lait. » On n'a sur cet empoisonnement, comme sur celui dont aurait été victime Madame elle-même, que des conjectures.

FONTANIER (Victor), voyageur et diplomate français, né en Auvergne vers 1796, mort en 1857. Elève de l'Ecole normale, il fit divers voyages en Orient aux frais de l'Etat, remplit les fonctions de consul, fut destitué au moment des bruits de guerre de 1840, pour avoir rompu avec l'Angleterre de son propre chef; mais obtint, en 1846, le consulat de Singapore. Ses ouvrages sur l'Orient, qui lui valurent le titre de membre correspondant de l'Institut, sont estimés pour leur exactitude et l'intérêt des détails. En voici les titres : *Voyage en Orient entrepris par ordre du gouvernement français* (1821 à 1829, 2 vol. in-8°); *Voyage en Orient* (1831, 1832, 1834, in-8°); *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique* (1844-1847, 3 vol. in-8°).

FONTANIER (Jean), renégat français, né à Montpellier, brûlé en place de Grève, à Paris, vers la fin du XVIe siècle. Elevé dans la religion réformée, il l'abjura à Vérone, se fit religieux d'un ordre très-sévère qu'il quitta bientôt, puis devint avocat. Par la suite, il alla en Grèce, puis à Constantinople, où il demeura quelque temps. Là il apprit, dit-on, l'hébreu et se fit instruire dans la religion mahométane. De retour en France, il entra en relations, à Calais, avec deux juifs portugais, nommés Daniel et Isaac Montalto. « Daniel, dit le P. Garasse, lui persuada de se déclarer juif, lui donna un livre écrit à la main contenant plusieurs impiétés, et lui promit de lui procurer quelque honorable appointement de la synagogue d'Amsterdam, s'il s'en venait dans Paris pour y semer ses maudites maximes. » Jean Fontanier accepta cette offre et se rendit à Paris. « S'étant coulé doucement, dit Garasse, dans la connoissance de quelques jeunes curieux, il fit afficher par les carrefours un placard contenant des promesses en apparence bien spécieuses, et semblables à celles des manichéens en leur *Epistre fondamentale*, au rapport de saint Augustin. « Dénoncé par un de ses disciples, il fut arrêté, traduit devant le parlement, déclaré coupable d'avoir enseigné l'athéisme, condamné à être brûlé en place de Grève, avec son livre, et, dès le lendemain, la sentence fut exécutée.

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), historien français, né en 1693, mort en 1767. Il fut intendant de Grenoble, conseiller d'Etat, et contrôleur général des meubles de la couronne. Fontanieu consacra tous ses loisirs à réunir, pour l'histoire du Dauphiné, une immense quantité de titres formant un recueil composé de 841 portefeuilles in-4°, lequel se trouve à la Bibliothèque nationale. Il a laissé, en outre, plusieurs ouvrages manuscrits, dont un seul a été imprimé sous le titre de *Rosalinde* (La Haye, 1732, 2 vol. in-12). — Son fils Pierre-Elisabeth FONTANIEU, né vers 1730, mort en 1784, remplit également les fonctions de contrôleur général des meubles de la couronne. Il s'occupa d'une façon toute particulière de chimie, devint membre de l'Académie des sciences et publia : l'*Art de faire les cristaux colorés imitant les pierres précieuses* (Paris, 1778, in-8°).

FONTANIL, village et comm. de France (Isère), cant. N., arrond. et à 9 kilom. de Grenoble; 599 hab. Grotte de la Lutinière, renfermant un puits dont la profondeur est inconnue. Au sommet de la roche escarpée de Cornillon, ruines d'un château fort et de travaux de défense élevés pendant les guerres de religion du XVIe siècle.

FONTANINI (Juste), archéologue et littérateur italien, né à Saint-Daniel (Frioul) en 1666, mort à Rome en 1736. Bibliothécaire du cardinal Rescato Imperiali, il entra dans les ordres et se fixa à Rome en 1697. Il y continua ses études de paléographie et d'antiquités, sous la direction des antiquaires les plus éminents de l'époque, notamment de Fabretti. Clément XI le nomma professeur d'éloquence et l'employa à soutenir par ses écrits les prétentions du saint-siége sur Comacchio, Parme, Plaisance, etc. La polémique, les discussions politiques ou littéraires restèrent à jamais dans les goûts de Fontanini, à qui la science pure ne suffisait pas; il en arriva dans cette voie à ce degré de puérilité, d'écrire fort doctement contre la prétention des évêques d'Arezzo à se revêtir du pallium. Toutefois, sa passion de controverse rendit quelquefois service aux lettres. C'est ainsi qu'il défendit l'*Aminta* du Tasse, l'*Histoire ecclésiatique* de Tillemont, que les jésuites voulaient faire mettre à l'index, et qu'il réfuta avec beaucoup de savoir les attaques du jésuite Germon contre Mabillon. Benoît XIII le combla de faveurs et le nomma archevêque titulaire d'Ancyre. Mais il fut disgracié sous Clément XII et dès lors il se consacra exclusivement à ses travaux littéraires. Il laissa inachevée une *Histoire littéraire du Frioul*, qui fut néanmoins publiée en cet état. Ses autres ouvrages, les plus importants sont : *Traité de l'éloquence italienne* (en italien), qui fut de la part d'Apostolo Zeno l'objet d'une critique, aussi judicieuse qu'élégante; le *Traité* et la *Critique* ont été imprimés ensemble (Venise, 1755); *Catalogue de la bibliothèque du cardinal Imperiali* (en latin); *De antiquitatibus hortæ* (Rome, 1708, in-4°); *Dissertatio de corona ferrea Longobardorum* (1717, in-4°), etc.

FONTANON (Antoine), jurisconsulte français, né en Auvergne au XVIe siècle. Il fut avocat au parlement de Paris, et acquit la réputation d'un jurisconsulte distingué. Le premier après Rebuffe, il entreprit de faire un recueil des ordonnances des rois de France, et il le publia sous le titre de : les *Edits et ordonnances des roys de France depuis sainct Loys jusqu'à présent* (Paris, 1580, 4 vol. in-fol.). Dans cet ouvrage, revu et réédité par Gabriel Michel (Paris, 1611, 3 vol. in-fol.), Fontanon a suivi l'ordre des matières et non l'ordre chronologique.

FONTANUS, médecin hollandais. V. FONTEYN.

FONTARABIE, en espagnol *Fuenterrabia*, en latin *Fons rapidus*, *Œso*, ville d'Espagne, province de Guipuzcoa, à 17 kilom. N.-E. de Saint-Sébastien, à 22 kilom. S.-O. de Bayonne, sur une petite presqu'île formée par le golfe de Gascogne, près de la rive gauche de la Bidassoa; 3,000 hab. Place forte; petit port de pêche et de commerce. La pêche est la principale industrie de ses habitants. Cette petite ville offre un aspect très-curieux avec ses toits qui se rejoignent presque au-dessus des rues, ses maisons noircies par le temps, ses fortifications et ses portes à demi écroulées et ses débris de murailles percés à jour par les boulets. Rien de plus saisissant que la rue qui conduit à l'église, édifice gothique à l'intérieur et du style de la Renaissance à l'extérieur. La façade occidentale du château doit dater du XVIe siècle; des constructions beaucoup plus anciennes dominent la Bidassoa. Du reste, Fontarabie possède un certain nombre de palais aux façades timbrées d'écussons gigantesques et témoignant de son ancienne splendeur. Cette malheureuse petite ville a été plusieurs fois prise et reprise, notamment en 1521, en 1794, en 1808, en 1813 et en 1837.

FONTE s. f. (fon-te — rad. *fondre*). Action de fondre, de liquéfier; transformation d'un corps qui se liquéfie : *La* FONTE *des métaux. La* FONTE *de la glace. Remettre à la* FONTE. *La* FONTE *des neiges fait déborder les rivières.* (Acad.) ‖ Action, art de mouler certains objets qu'on fait avec du bronze ou avec quelque autre métal fondu : *Jeter une statue en* FONTE. (Acad.)

— Fig. Travail intellectuel que l'on recommence :

Remettez pour le mieux les deux vers à la *fonte*.
LA FONTAINE.

— Métall. Carbure de fer qui est le produit immédiat du traitement des minerais ou des fers par le charbon : *Marmite de* FONTE. *On affine la* FONTE *pour avoir du fer. La* FONTE *n'est pas malléable. La* FONTE *est liquéfiable à douze cents degrés.* (Chevreul.) ‖ *Fonte blanche*, Carbure de fer homogène, que l'on obtient à l'aide d'un refroidissement brusque. ‖ *Fonte brute* ou *Fonte crue*, Fer peu malléable et résistant à la lime. ‖ *Fonte claire*, Reste de coulée provenant d'un excès de métal cru. ‖ *Fonte inoxydable*, Alliage de cuivre, de fer et de zinc, où ce dernier métal domine. ‖ *Fonte marchande*, Celle qui se vend en nature, au lieu d'être affinée pour être convertie en fer. ‖ *Fonte noire*, Fonte d'un gris foncé, cassante, facilement fusible, et qui se produit dans les hauts fourneaux lorsque le combustible y est employé en excès. ‖ *Fonte truitée*, Mélange de la fonte blanche et de la fonte grise; la plus propre à être convertie en fer forgé. ‖ *Fonte vive*, Fonte de mines très-coulante. ‖ *Fonte en coquille*, Fonderie en sable, pour les pièces auxquelles on veut donner une grande dureté.

— Techn. Dans les verreries, Temps nécessaire pour opérer la fusion d'une quantité quelconque de matières vitrifiables, à compter du moment où elle a été enfournée. ‖ Mélange de laines de diverses couleurs qui doivent entrer dans certains tissus. ‖ Nom donné par les hongroyeurs à la réunion des peaux qu'ils alunent et travaillent ensemble : FONTE *de six peaux, de douze peaux. Les* FONTES *ordinaires sont de neuf peaux.* ‖ *Fonte de bourre*, Opération du teinturier qui fait bouillir la bourre dans l'urine tenant des cendres gravelées en dissolution.

— Typogr. Ensemble de toutes les lettres et de tous les signes qui composent un caractère complet de grosseur déterminée : *Une* FONTE *de petit-romain, de cicéro, ou de neuf, de onze, etc. Une* FONTE *de nouveaux caractères. Une* FONTE *toute neuve.* ‖ *Fonte haute*, Celle qui excède la hauteur ordinaire des caractères d'imprimerie. ‖ *Fonte de six feuilles* ou *de douze formes*, Celle avec laquelle on peut composer de suite six feuilles ou douze formes, sans être obligé de distribuer.

— Méd. *Fonte d'humeurs*, Evacuation abondante des liquides, qu'on attribuait à la liquéfaction de certaines parties solides. ‖ *Fonte purulente*, Suppuration consécutive à l'inflammation, et s'étendant à tout le tissu d'un organe : FONTE PURULENTE *de l'œil.*

— **Syn. Fonte, fusion.** *Fonte* diffère d'abord de *fusion* en ce qu'il a plusieurs acceptions qui ne conviennent nullement à ce dernier mot. Quand les deux mots sont synonymes, *fusion* marque simplement l'action de fondre ou d'être fondu; *fonte* marque cette même action comme un effet, comme un phénomène, et il appartient au langage ordinaire plus que *fusion*, que sa dérivation latine rend surtout propre aux exposés scientifiques.

— **Encycl.** La *fonte* est une combinaison du fer avec une proportion de carbone qui peut varier de 2 centièmes à 6 centièmes. On a observé que, dans les grandes masses de *fonte*, la proportion du carbone n'est pas la même à la surface qu'à l'intérieur. Dans les masses qui ont été fondues et graduellement refroidies, la partie centrale renferme moins de carbone que les parties extérieures. Une différence a été notée aussi dans les conditions d'existence du carbone, suivant la place qu'il occupe dans le métal. Au centre, la proportion du carbone graphitique au carbone combiné est plus grande que dans les parties extérieures de la *fonte*. Cette dernière différence sera d'autant plus marquée que le métal se sera plus rapidement solidifié à la surface.

La *fonte* de fer présente différentes variétés, parmi lesquelles on distingue : les *fontes* blanches, les *fontes* grises, les *fontes* truitées et les *fontes* noires. La première est brillante, d'une couleur argentine plus ou moins prononcée; aussi l'appelle-t-on, suivant les cas : blanche argentine, blanche mate, blanche vive, etc., etc. Elle est très-cassante et résiste à la lime. Le charbon y est répandu uniformément, et lui donne un aspect homogène et métallique qu'on ne trouve pas dans les autres espèces. Elle se rouille et se laisse altérer par l'eau beaucoup plus difficilement que la grise. Les *fontes* blanches, étant faciles à fondre, jouissant de la propriété de se maintenir pendant longtemps à un état pâteux favorable à la décarburation, et retenant peu le carbone, se laissent affiner avec facilité et passent promptement à l'état de fer ductile; mais les impuretés qu'elles contiennent ne permettent d'obtenir que du fer médiocre et de mauvaise qualité. Aussi, dans l'affinage avec une telle *fonte*, est-on obligé de remédier à sa tendance à se prendre en masse, en retardant l'opération par une disposition particulière du creuset.

Les *fontes* blanches pures, qui proviennent des bons minerais manganésifères, sont les seules avec lesquelles il soit possible de laisser marcher l'affinage avec la rapidité naturelle.

Les *fontes* grises, qui sont connues sous les noms de : grises claires, grises truitées, grises noires, etc., etc., sont poreuses et à cassure grenue. Elles contiennent du graphite, qui, se trouvant en contact avec le fer, forme un couple voltaïque, qui opère la décomposition de l'eau et fait oxyder le métal. Cette *fonte* est la moins dure; on peut la limer, la couper et la forer assez facilement; sa densité n'est jamais supérieure à 7, tandis que celle de la *fonte* blanche est de 7,85. Les *fontes* grises, en raison de la haute température qu'exige leur fusion, de la fluidité qu'elles acquièrent dès qu'elle a eu lieu, et de la fixité du carbone dans la combinaison, sont plus longues et plus difficiles à affiner que les *fontes* blanches; mais, comme ce sont les plus pures que l'on puisse obtenir avec la plupart des minerais, il y a avantage à n'affiner que les *fontes* de cette espèce. Celles qui proviennent des minerais fusibles sont préférées à celles qui résultent d'un mélange réfractaire de minerais et de fondants, parce qu'elles contiennent moins de silice que ces dernières. La *fonte* blanche, fondue et refroidie lentement, perd de son homogénéité et devient grise, tandis que la *fonte* grise, fondue et refroidie brusquement, devient blanche.

Les *fontes* truitées, dont les propriétés participent de celles des *fontes* blanches et grises, sont celles que l'on traite le plus ordinairement dans les feux d'affinerie; leur fabrication est moins coûteuse que celle des *fontes* grises, et si elles sont moins pures qu'elles, ce défaut est suffisamment racheté par leur plus grande facilité à se laisser affiner.

La *fonte* noire prend l'empreinte du marteau; elle se casse facilement, et elle présente de gros grains avec du graphite. Elle est la plus fusible des quatre, elle se produit avec un excès de charbon; c'est celle que l'on emploie pour les fusions.

On distingue encore les *fontes* lamelleuses, ainsi appelées parce qu'elles ont une texture cristalline à larges lames; elles ne présentent pas les mêmes phénomènes que les *fontes* blanches et grises, quand on les soumet à la chaleur; cela tient à ce qu'elles contiennent du soufre, du phosphore ou du manganèse dans une assez notable proportion. On ne se sert pas de cette espèce de *fonte* pour le moulage; on emploie préférablement la *fonte* grise pour les ustensiles et pièces de mécanique de toutes sortes, les balcons, les plaques, les tuyaux, etc., etc.

Les *fontes* peuvent encore être divisées en deux classes, selon qu'elles proviennent de la réaction du carbone du bois ou de celui de la houille sur les minerais de fer; on les nomme alors *fontes* au charbon de bois et *fontes* au coke. On les distingue encore sous les noms de *fontes* de première, de deuxième ou de troisième fusion, suivant qu'elles ont été prises directement après la conversion du minerai, ou qu'elles ont été refondues.

On affine la *fonte* par le procédé comtois, ou au petit foyer, et par le procédé anglais, ou au four à puddler. Dans le premier cas, on se sert de bois comme combustible; la *fonte* est mise en contact avec des scories et avec de l'oxyde de fer; celui-ci cède son oxygène au carbone de la *fonte* et se convertit en fer, en même temps qu'il la décarbure. Dans le second cas, on place la *fonte* dans un creuset avec du coke, et l'on active la combustion par le vent des tuyères; aussitôt qu'elle est en fusion, on la coule dans des fossés et on la refroidit avec de l'eau; elle donne alors une *fonte* très-cassante, appelée *fine-metal*. La *fonte*, débarrassée en grande partie des matières étrangères, est placée dans un four à puddler avec des scories et de l'oxyde de fer, et les loupes sont ensuite portées sous les cylindres dégrossisseurs des laminoirs. Dans l'une et l'autre méthode, les réactions chimiques sont les mêmes. Le fer est de la *fonte* à laquelle on a enlevé presque entièrement le silicium, le carbone, le manganèse, le soufre, etc., etc., qu'elle pouvait contenir. Le silicium et un peu de fer s'oxydent sous l'influence de la chaleur et de l'air, et constituent un silicate de fer très-basique; l'excès de la base de ce sel est réduit par le carbone, qui passe à l'état d'oxyde de carbone. Si, dans la *fonte*, il y a du phosphore, il s'acidifie et forme un sel; s'il y a du manganèse, il entre dans le silicate en même temps que l'oxyde de fer.

Pour accélérer et activer le travail de l'affinage, on emploie différents modes de préparation, compris sous les dénominations de blanchiment, de mazéage et de grillage. Le blanchiment s'obtient par différentes méthodes : 1° en l'opérant dans le creuset même des hauts fourneaux, par l'addition d'une certaine quantité de minerai cru, qui donne par lui-même de la *fonte* blanche, et dont les laitiers décarburent la majeure partie de celle qui était déjà formée; 2° en soumettant la *fonte* réunie dans le creuset à l'action d'un fort courant d'air, qui la décarbure et lui fait perdre en même temps une partie de la silice qu'elle contient; 3° en coulant la *fonte* en plaques minces dans des lingotières où on l'arrose d'eau, pour produire un refroidissement subit du métal au sortir du fourneau. Ces plaquettes, que l'on ne forme qu'avec la *fonte* grise, se nomment blettes; elles sont ordinairement livrées au grillage pour être partiellement décarburées. Le mazéage, qui a pour but de faire subir aux *fontes* un affinage préliminaire, s'opère de plusieurs manières : soit par la méthode de Styrie, en mettant le métal en fusion dans des creusets semblables aux foyers d'affinerie, alimentés avec du charbon de bois et assez fortement soufflés par une tuyère très-inclinée; soit par la méthode de Souabe, en refondant la *fonte* comme dans le cas précédent, mais en y ajoutant une certaine proportion de scories; soit par celle du Nivernais, la seule pratiquée en France, qui tient à la fois du mazéage de Styrie et de celui de Souabe, et qui consiste à refondre la *fonte* avec addition de scories, et à la couler, sur du sable humecté, en plaques, que l'on divise en morceaux appelés mazelles. Le grillage s'applique aux blettes de première et de seconde fusion, et a pour résultat la décarburation partielle de la *fonte*; on l'opère dans des fours de grandes dimensions où l'on empile les blettes avec du fraisil. En Carinthie et en Styrie, le grillage s'opère simplement sur des aires préparées à cet effet. Pour les autres opérations de l'affinage, voir les mots AFFINAGE et FER.

La *fonte* blanche, chauffée avec de l'acide chlorhydrique concentré, se dissout complétement; mais la *fonte* grise, soumise au même